

Questions orales

relire, le livre rouge, car cet engagement est justement contenu dans le livre rouge.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre des Finances admet-il qu'il a refusé d'aborder le sujet de la réforme de la TPS en raison de l'opposition de l'Alberta et surtout du Québec qui ne veut rien savoir d'une taxe de vente nationale qui réduirait son autonomie fiscale dans le contexte où Ottawa s'appête à réduire en plus les paiements de transfert aux provinces?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, la réunion, hier, était convoquée spécifiquement pour avoir un échange de vues sur les questions budgétaires, parce que le fédéral s'appête à présenter son budget, comme plusieurs provinces d'ailleurs, dont la Saskatchewan et l'Alberta. Alors, c'était une réunion assez courte, dont le seul but était d'avoir un échange de vues sur les budgets à venir.

Deuxièmement, je n'ai pas besoin de relire le livre rouge, car malheureusement ou heureusement, je le connais par coeur.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, comment le ministre des Finances peut-il envisager d'un côté, de réduire les transferts aux provinces et de provoquer un manque à gagner pour le financement des programmes sociaux, et de l'autre, de réduire leurs assiettes fiscales par la mise en place d'une taxe de vente pancanadienne qui ferait disparaître les taxes de vente provinciales. Qu'il nous explique cela.

[Traduction]

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, à la réunion d'hier qui, je dois le dire, a été très constructive, les ministres provinciaux des Finances ont tous, sans exception, reconnu en principe que nous faisons face à un problème énorme tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial et qu'il est indispensable de coopérer pour le résoudre. Voilà vraiment l'esprit qui a animé toute la réunion.

Quant à la taxe de vente, le sujet n'était pas à l'ordre du jour de la réunion. Je trouve cette opposition incroyablement difficile à comprendre, étant donné le très vif désir exprimé à cet égard par le monde des affaires et par les consommateurs d'un bout à l'autre du pays et dans chaque province, y compris le Québec—on n'a qu'à songer aux instances du Conseil du patronat et des associations de consommateurs au Québec, où tout le monde souhaite une taxe de vente nationale afin que nous puissions en réduire le coût et la rendre équitable.

Les seuls qui, à ma connaissance, s'opposent à cette idée, ce sont les députés du Bloc québécois. Ce n'est pas étonnant, puisqu'ils sont contre tout.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Preston Manning (Calgary—Sud—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le ministre des Finances répète depuis des semaines à la Chambre qu'il ne peut révéler le contenu du

budget, mais il semble l'avoir divulgué à ses homologues provinciaux et aux médias nationaux. Le ministre a laissé entendre hier qu'il entendait augmenter les impôts des sociétés et des Canadiens aisés.

Le ministre des Finances pourrait-il me dire à partir de quel niveau de revenu les ménages canadiens sont considérés comme aisés et seront donc visés par l'augmentation des impôts?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, la discussion que nous avons eue hier avec les ministres des Finances des provinces, et qui était en fait la deuxième, car nous en avons eu une avant le dernier budget, a été d'une très grande utilité. C'est une manifestation d'un fédéralisme qui marche, lorsque les ministres des Finances peuvent se rencontrer, échanger librement leurs points de vue et dégager un consensus. La rencontre a été excellente.

Je ne suis pas entré dans tous les détails. J'ai donné les grandes lignes et c'est ce que mes homologues ont fait également.

À propos de la fiscalité, j'ai présenté hier un aperçu raisonnablement perspicace sur des évidences. J'attire de nouveau l'attention du député sur un fait: nous allons éliminer des échappatoires. Que je sache, ce ne sont pas les contribuables pauvres qui profitent des échappatoires.

M. Preston Manning (Calgary—Sud—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, plus que n'importe qui, le ministre des Finances doit connaître les conséquences des hausses d'impôts sur l'économie. Si les impôts et autres prélèvements du gouvernement augmentent, l'une des conséquences sera un exode des capitaux, des emplois et des entreprises.

La Canada Steamships, par exemple, qui appartient à des propriétaires prudents et patriotes, a immatriculé un certain nombre de ses navires dans des pays qui accordent des pavillons de complaisance, sans doute afin d'éviter les frais d'immatriculation au Canada, et ainsi de suite.

• (1425)

Le ministre ne reconnaît-il pas qu'il y aura exode des capitaux, des entreprises, des emplois et des contribuables productifs, si ceux-ci sont frappés par des augmentations d'impôts au prochain budget?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, si le chef du tiers parti veut connaître des détails sur des sociétés dont je me suis occupé, je l'invite à s'adresser au commissaire à l'éthique qui se fera un plaisir de lui donner tous les renseignements.

J'ajouterais que, si le chef du tiers parti veut en apprendre un peu plus long sur la fiscalité internationale, certains de ses collègues pourront lui donner des explications afin qu'il puisse commencer à y comprendre quelque chose.

Il est certain que tous les pays doivent avoir des politiques fiscales concurrentielles. Ce n'est pas mon parti qui a assené aux contribuables 39 augmentations d'impôts d'affilée. Au dernier budget, mon parti a traité avec beaucoup d'équité la question de la fiscalité. Je ne crois pas que les sociétés canadiennes soient